

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 5 février 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, via l'application Teams, et M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20250205-362

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 491 430

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Mario Resciniti et Mme Olga Manzione, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 300 \$ le lot 1 491 430 du cadastre du Québec, d'une superficie de 696,8 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 5);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1830358)
(SD-2024-6700)

CE-20250205-363

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 2 300 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 491 430 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 5);



au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1830358)
(SD-2024-6700)

CE-20250205-364

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un architecte d'affaires et de données dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 216 013,42 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833326)
(SD-2025-182)

CE-20250205-365

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT OS-SP-30421

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 197 250 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat à SIA Partenaires inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30421 concernant les services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833326)
(SD-2025-182)

CE-20250205-366

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un concepteur UI/UX dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 Programme GIRC», au montant de 148 406,91 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.



(CT:1833327)
(SD-2025-183)

CE-20250205-367

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT OS-SP-30421

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 135 516 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat à SIA Partenaires inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30421 concernant les services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1833327)
(SD-2025-183)

CE-20250205-368

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30421

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser SIA Partenaires inc. à fournir un conseiller transformation de processus d'affaires dans le cadre des services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», au montant de 217 360,70 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30421.

(CT:1833328)
(SD-2025-184)

CE-20250205-369

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT OS-SP-30421

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 198 480 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat à SIA Partenaires inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30421 concernant les services professionnels d'accompagnement en transformation numérique des services aux citoyens pour le projet «26-10109 - Programme GIRC», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant



des immobilisations.

(CT:1833328)
(SD-2025-184)

CE-20250205-370

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste en cyberdéfense intermédiaire dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en cybersécurité pour le projet «Activités de surveillance et réponse aux incidents», au montant de 113 406,46 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1834045)
(SD-2025-293)

CE-20250205-371

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un expert en évaluation des vulnérabilités des systèmes TI intermédiaire dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en cybersécurité pour le projet «Cybersécurité - Mise en place de la fonction CyberSécurité», au montant de 105 479,24 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1834103)
(SD-2025-308)

CE-20250205-372

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un expert en architecture de sécurité des réseaux TI sénior dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en cybersécurité pour le projet «Cybersécurité - Mise en place de la fonction CyberSécurité», au montant de 166 143,41 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1834111)
(SD-2025-312)

CE-20250205-373

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un coordonnateur en bureautique dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «26-10104 - Bureautique et informatique personnelle», au montant de 145 029,47 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 6.

(CT:1834138)
(SD-2025-315)

CE-20250205-374

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13077-F - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13077-F, un montant de 132 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1834138)
(SD-2025-315)

CE-20250205-375

AUTORISATION - ÉMISSION D'OBLIGATIONS - 100 000 000 \$

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à procéder à une émission d'obligations de 100 000 000 \$ par un appel d'offres réalisé par le ministre des Finances.

(SD-2025-448)

CE-20250205-376

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE - RÈGLEMENTS
D'EMPRUNT - ÉMISSION D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender les règlements indiqués à l'annexe jointe au sommaire décisionnel, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 100 000 000 \$:

les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 11 mars 2025, immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et déposées auprès de celle-ci, elles ne seront pas rachetables par anticipation, sauf avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux et elles seront signées par le maire ou le vice-président du comité exécutif et le trésorier ou le trésorier adjoint;

CDS, mandaté par la Ville afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur, agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents tel que décrit dans le protocole d'entente signé avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le comité exécutif autorise le trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé «Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises»;

CDS sera autorisé à faire des prélèvements directs, pour le paiement principal et des intérêts, dans le compte de Banque nationale du Canada, pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds;

les intérêts seront payables semi-annuellement le 11 septembre et le 11 mars de chaque année.

(SD-2025-449)

CE-20250205-377

**RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE - ÉMISSION
D'OBLIGATIONS 100 000 000 \$**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'émission d'obligations pour des termes plus courts que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour des termes de:

5 ans à compter du 11 mars 2025, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 à 2035 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros L-10744, L-10747-M,



L-10748-M, L-10824, L-11052-M, L-11089, L-11121, L-11278-M, L-11293, L-11368, L-11460-M, L-11476, L-11507, L-11543-M, L-11558, L-11603, L-11671, L-11713, L-11758, L-11793-F, L-11798, L-11854, L-11946-F, L-12173-F, L-12634-F, L-12726-F, L-12732-F, L-12736-F, L-12813-F, L-12855, L-12874, L-12899-F, L-12985-F, L-12986-F, L-12996, L-12999, L-13002, L-13025, L-13027-F, L-13028-F, L-13031, L-13060, L-13081-F, L-13082-F, L-13083-F et L-13084-F;

10 ans à compter du 11 mars 2025, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2036 à 2055 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros L-12634-F, L-12726-F, L-12736-F, L-12855, L-12874, L-12996, L-12999, L-13002, L-13025, L-13027-F, L-13031, L-13060, L-13081-F et L-13083-F;

chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

(SD-2025-450)

CE-20250205-378

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports du trésorier du 23 décembre 2024 et du 29 janvier 2025 concernant des déboursés de 19 994 045,37 \$.

(SD-2025-483)

CE-20250205-379

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2504

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2504, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de reliure et la préparation matérielle pour les bibliothèques, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Reliures Caron et Létourneau ltée
1 005 875,69 \$.

(CT:1817711)
(SD-2024-5001)

CE-20250205-380

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12899-F - CONTRAT DOS-2504



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12899-F, un montant de 566 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2504 par le conseil municipal.

(CT:1817711)
(SD-2024-5001)

CE-20250205-381

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2821

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition d'équipements de protection individuelle;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-6798)

CE-20250205-382

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2886

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de nivellement de regards et de puisards par thermorapiéçage et de reprofilage de cours d'eau;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-122)

CE-20250205-383

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2771



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2771, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de gestion des matières résiduelles pour les événements écoresponsables, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Derichebourg Canada Environnement inc.
190 214,64 \$.

(CT:1832985)
(SD-2025-137)

CE-20250205-384

OCTROI - CONTRAT DOS-2893

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2893, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de location de salle de réception au Château Royal, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Salles de réception et congrès Château Royal
146 527,59 \$.

(CT:1833845)
(SD-2025-271)

CE-20250205-385

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2831

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de pièces et le service d'entretien de cureurs d'égouts de marque Vactor 2100i;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2025-351)

CE-20250205-386

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - L'ÉCOLE FAIT DU BRUIT!



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention relative à l'octroi d'une aide financière à intervenir entre Ville de Laval et L'école fait du bruit! concernant le versement d'une aide financière au montant de 50 000 \$, dont la demande a été approuvée par le comité Fonds entrepreneuriat collectif le 20 janvier 2025;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1833097)
(SD-2025-150)

CE-20250205-387

CORRECTION CADASTRALE - LOTS 3 909 443 ET 3 909 446

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la correction des lots 3 909 443 et 3 909 446 du cadastre du Québec, comme montrée sur le plan préparé par M. Julien Lamarche Marcotte, arpenteur-géomètre, le 3 décembre 2024 sous le numéro 5417 de ses minutes;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-105)

CE-20250205-388

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOTS 1 871 088, 4 237 489 ET 4 237 490 - PL-2024-65

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 1 800 \$.

(SD-2025-236)

CE-20250205-389

APPROBATION - FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU PROJET - MISE À JOUR - SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le formulaire de description du projet, dans le cadre du soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation aux municipalités régionales de comté dans la mise à jour de leur schéma d'aménagement et de développement, pour y intégrer les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service de l'urbanisme à signer pour et au nom de la Ville le formulaire, de prescrire qu'il ne requière pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2025-304)

CE-20250205-390

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - ALAIN CHARBONNEAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0128 d'Alain Charbonneau, propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 379 744 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-345.

(SD-2025-444)

CE-20250205-391

**RÉSOLUTION ABROGÉE - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29726**

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20241030-3914, le comité exécutif approuvait des honoraires supplémentaires au montant de 2 377,10 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels de laboratoire de FNX-Innov inc., prévus au contrat OS-SP-29726, en lien avec les travaux d'aménagement d'un sentier pour piétons, entre la rue Robert-Élie et la gare de la Concorde;

ATTENDU QUE le sommaire décisionnel SD-2024-6111 remplace intégralement le sommaire décisionnel SD-2024-5392;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20241030-3914.



(CT:1825921)
(SD-2024-6111)

CE-20250205-392

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-332

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer les services de laboratoire durant la réalisation des travaux d'aménagement d'un sentier pour piétons, entre la rue Robert-Élie (Françoise-Gaudet-Smet) et la gare de la Concorde, au montant de 4 121,80 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 4.

(CT:1825921)
(SD-2024-6111)

CE-20250205-393

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12731-F - CONTRAT DOS-332

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12731-F, un montant de 3 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1825921)
(SD-2024-6111)

CE-20250205-394

**AUTORISATION - HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES -
CONTRAT DOS-332**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 9 304,74 \$, requis pour défrayer le coût des services de laboratoire de Stantec Experts-Conseils ltée, prévus au contrat DOS-332, en lien avec les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2023, groupe 2.

(CT:1832384)
(SD-2025-62)

CE-20250205-395

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12902-F - CONTRAT DOS-332



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12902-F, un montant de 8 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1832384)

(SD-2025-62)

Les discussions sur le point 50.3 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250205-396

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS (VÉLOCE III)

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2023-2024, les dépenses admissibles peuvent inclure celles effectuées entre le 1er avril 2023 et la date de la lettre d'annonce du projet;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois de septembre 2023 et se sont terminés au mois décembre 2023;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

le détail des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat quant aux indicateurs suivants:

nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes réalisées (volet 1);

nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes améliorées ou mises aux normes (volet 2);



nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes entretenues (volet 3);

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) pour l'exercice 2023-2024 préparés par le Service de l'ingénierie dans le cadre de la demande d'aide financière HXA78864 ainsi que du rapport détaillé joints selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et ledit rapport.

(SD-2025-327)

CE-20250205-397

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ACTIFS (VÉLOCE III)

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

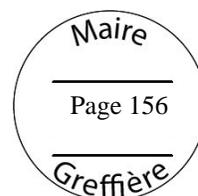
ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois de juin 2024 et se sont terminés au mois de septembre 2024;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre ce qui suit:

le détail des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);

la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);

le résultat quant aux indicateurs suivants:



nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes réalisées (volet 1);

nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes améliorées ou mises aux normes (volet 2);

nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes entretenues (volet 3);

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) pour l'exercice 2023-2024 préparés par le Service de l'ingénierie dans le cadre de la demande d'aide financière NKL26622 ainsi que du rapport détaillé joints selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et ledit rapport.

(SD-2025-328)

CE-20250205-398

AUTORISATIONS - INTERVENTIONS PLANIFIÉES -
CONTRAT DOS-1824

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'exécution sur demande des interventions planifiées identifiées à la pièce jointe au sommaire décisionnel requises dans le cadre des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de Laval, prévus au contrat DOS-1824, lots 1 et 2.

(SD-2025-367)

CE-20250205-399

APPROBATION - CONTRAT D'EXÉCUTION ET DE CESSION
D'OEUVRE D'ART ET LICENCES D'UTILISATION - YANN
POCREAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le contrat d'exécution et de cession d'oeuvre d'art et licences d'utilisation à intervenir entre Ville de Laval et Yann Pocreau concernant la proposition d'oeuvre d'art public extérieure au parc Couvrette, au montant de 180 000 \$, le tout selon les termes et conditions prévus au contrat;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat.

(CT:1833962)
(SD-2025-288)

CE-20250205-400

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12899-F - CONTRAT
D'EXÉCUTION ET DE CESSION D'OEUVRE D'ART ET
LICENCES D'UTILISATION - YANN POCREAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12899-F, un montant de 164 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1833962)
(SD-2025-288)

CE-20250205-401

ADHÉSION - CAMPAGNE MUNICIPALE 2025 - JOUR DE LA
TERRE CANADA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'adhésion de la Ville de Laval à la campagne municipale 2025 «Les Municipalités engagées!» initiée par l'organisme Jour de la Terre Canada;

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à inscrire la Ville de Laval à ladite campagne;

d'autoriser le Service des communications et du marketing à promouvoir les initiatives environnementales de la Ville via ses diverses plateformes de communications ainsi que le site Internet de l'organisme Jour de la Terre Canada.

(SD-2025-35)

CE-20250205-402

APPROBATION - PRÊT À USAGE - RÉSEAU ARTHIST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le prêt à usage à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist pour l'utilisation des immeubles situés sur les lots 6 345 612, 6 387 139 et 6 387 140 du cadastre du Québec, pour la période du 1er



janvier 2025 au 31 décembre 2026;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit prêt à usage.

(SD-2025-40)

CE-20250205-403

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - DL HÉRITAGE INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 21 954,48 \$ à DL Héritage inc., requis pour défrayer la restauration de 5 croix de chemin et calvaires municipaux sur le territoire lavallois, dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2024.

(CT:1833922)
(SD-2025-237)

À 9 h 12, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe